

24 Janvier 1961

MICHEL CHIHA : Ardent patriote libanais, éminent écrivain de langue française

Le 24 Janvier 1961 j'ai terminé l'allocution que j'ai faite à l'occasion de la pose de la première pierre du Pavillon Libanais de la Cité Universitaire du Boulevard Jourdan, en fondant l'espoir de voir cette maison incessamment animée par la pensée de l'humaniste Michel Chiha, grand patriote libanais et grand écrivain de langue française.

Le 8 Mai 1965, au cours de la remise du Pavillon à M. le Recteur de l'Université de Paris, M. Christian Fouchet, Ministre de l'Education Nationale, n'a pas manqué d'évoquer la place de premier ordre tenue dans les lettres françaises par l'œuvre de Michel Chiha appelée à figurer dans nos anthologies.

En visitant le Pavillon, Le Président Charles Hélou, Président de la République Libanaise, s'est arrêté avec émotion devant le portrait de celui à qui il devait à peu près tout « selon les termes de son article de deuil paru le 30 décembre 1954 dans le journal « Le Jour » et il a souligné l'empressement de sa reconnaissance et de sa gratitude à son maître de pensée.

Le Liban a fait son « credo » du lumineux enseignement économique, politique et social de l'homme exceptionnel qui n'a jamais séparé la pensée de l'action et qui a toujours étendu la fraternité de son pays à la condition humaine.

Exceptionnel, Michel Chiha l'était dès l'abord aisé, l'accueil favorable, la réception exquise, par le regard profond, le geste de la main, le verbe nuancé de fermeté et de poésie, par l'écriture directe et racée. Il excellait dans l'aptitude à convaincre contre toute critique en conviant son interlocuteur à participer à l'élaboration de son raisonnement, dans la faculté de persuader en communiquant son émotion. Sa pensée lucide s'exprimant dans une langue dont la vigueur était renforcée par la perfection de la forme. Idéaliste et réaliste il savait établir des ponts entre l'analyse et l'intuition. Il avait des lumières naturelles grâce à quoi il transformait la matière en esprit et conduisait la pensée à l'action, dans une constante disponibilité à sentir, à soulager, à reconforter. Sa clairvoyance ne laissait rien échapper et son intelligence résolvait tous les problèmes. Il éclairait tout de la solidité de ses vues, de la justesse de ses mesures comme de ses précautions, de lumières qui lui permettaient de prendre le parti le meilleur aussi bien dans la catégorie de l'idéal que dans l'intérêt du Liban.

Il a fait prendre à son pays conscience exacte de sa personnalité, il lui a remontré ses titres de civilisation en fondant le présent sur la richesse du passé et sur la mission de l'avenir entre les déserts dont l'espace pousse à la méditation sur l'infini comme à l'invocation du surnaturel et la mer, dont les rivages obligent à l'observation, à la comparaison et à l'analyse entre l'Orient classique, centre de gravité de l'ancien monde qui a donné à l'Univers ses grandes religions et la Méditerranée, devenue proche de l'Atlantique après avoir été si longtemps à peu près l'Univers. Ainsi a-t-il établi le Liban dans le monde arabe du Levant et du Ponant, dont la façade maritime est la plus étendue du Monde Méditerranéen, au commencement et au terme d'une route universelle menant de la grouillante Asie à l'Europe par un paysage méditerranéen plaqué sur le désert, la steppe et l'oasis, face au détroit de Gibraltar.

Dans sa conférence du 23 Octobre 1953 au Cénacle, il a rappelé que la loi des vases communicants entre la civilisation arabe et les occidentales avait opéré au Liban plus qu'ailleurs, que le Libanais était à l'aise dans le milieu arabe et dans le méditerranéen qui est son climat vital » « Nous sommes présents au cœur de la civilisation méditerranéenne multiforme et dans tous les pays qui procèdent d'elle, et cela fait que chez nous elle est chez elle.

Pour lui, le climat fait de nous, dans une large mesure, ce que nous sommes, la vue de la mer donne le goût du large et celle du désert porte au détachement dont le silence est invitation à la poésie et au rêve. Le désordre de l'âme fait le désordre de la vie publique. Un peuple mentalement agité est l'ennemi des disciplines. La folie, c'est de vouloir donner aux hommes de climats différents, des mœurs et des vies pareilles. « Ce n'est pas pour le même idéal que tous les héros veulent mourir. La grande série est le malheur de ce temps. Elle veut une uniformité mortelle, tandis que chacun de nous est né pour chanter un chant ». (Propos dominicains du 24 août 1952).

Grand écrivain par la puissance de la pensée et par le bonheur de l'expression, Michel Chiha a produit les plus belles pages qui soient sur les cadres naturels des hommes et sur le possibilisme de leur comportement, à l'égard des créateurs de la Géographie Humaine : le Maghrebin Ibn Khaldoun, le Français Vidal de la Blache, le Yougoslave Yovane Tsviyitoh.

Pour lui, le Liban ne se compare à rien dans l'Asie ni dans l'Univers, Son originalité est de vivre de sa perpétuelle invitation au voyage et de la qualité de son accueil. La seule indépendance qui demeure entière, n'est-elle pas celle de l'esprit qui sur le plan temporel ne se suborne à rien ? C'est en partant de ce principe qu'il a suivi les maximes de sa politique et fait les règles de sa conduite parlementaire. Il a été député pendant dix ans dans la vue de doter son pays d'une constitution qui en fasse une patrie accueillante et humaine.

Il y a inscrit le respect de la liberté dans l'Union des Communautés qui n'a de pareil en Europe qu'en Finlande et en Yougoslavie. Il n'en a point tiré des dispositions d'un choix entre les textes commentés dans les traités de Droit Constitutionnel. Il les a conçues et élaborées pour une Nation de minorités confessionnelles associées dont il convenait de préserver et cimenter la volonté de vivre en commun. Ainsi le Liban s'est-il formé dans une cohésion et maintenu dans une cohérence définies par l'intelligence politique et par la règle morale de Michel Chiha, pour vivre dans la paix, la tolérance, la discipline et la liberté.

L'article VII de la Constitution touchant le chapitre des Libanais, de leurs droits et de leurs devoirs, rédigé par le Grand Constituant et écrit de sa main en 1926, garantit et protège la liberté individuelle et signifie qu'aucune atteinte à sa liberté ne peut être exercée qu'en vertu d'une loi ; qu'aucune infraction et aucune peine ne peuvent être établies que par la loi. L'article VIII reconnaît les confessions, en garantit et protège le libre exercice à condition qu'il ne soit pas porté atteinte à l'ordre public.

Pour Michel Chiha le permanent équilibre entre les communautés doit être recherché dans la représentation Nationale (article publié dans LE JOUR le 26 Janvier 1945) ; le pouvoir législatif d'une assemblée assure le contrôle commun de la vie politique de la Nation dans ce lieu de rencontre qu'est la Chambre des Députés, sauvegarde de la Paix Publique et d'un équilibre salubre entre les communautés, condition naturelle de la durée d'un pays, sans quoi « les questions confessionnelles

au lieu de se tempérer et de se fondre dans la vie nationale, comme il convient en ce pays et dans ce siècle, rebondissent et... s'exaspèrent. »

Rien ne sert toutefois d'assurer les fondements d'une nation si on n'y applique pas la notion de valeur (conférence du 7 Juin 1948 au Cénacle). Or, celle-ci s'éclairait en se plaçant du point de vue de la hiérarchie dans l'ordre et la subordination. Pour mettre à leur rang les valeurs qui font les personnalités et les patrimoines, individus et peuples ont besoin de culture. C'est par une discrimination individuelle et collective des valeurs, c'est par un retour à la hiérarchie des valeurs, que se consolide ce qui est acquis. L'appréciation des valeurs économiques ne doit point séparer l'économie politique de la vie, les richesses du pain quotidien. Celle des valeurs logiques, esthétiques et morales, consiste dans le jugement de l'homme et non de l'objet dans la mesure de connaissances, de dons et de sagesse.

Dans cet ordre nous cherchons la substance et la force du discours, la finesse du jugement et du regard, la hauteur des vues, la qualité morale, le courage, l'audace, le désintéressement, le comportement dans la Cité.

Devant la dualité de ce qui peut se résoudre par l'argent et de ce qui se résout par de la grandeur, notre raison se rallie à la primauté du spirituel. Or, nous sommes écartelés par la discordance entre l'éblouissante réussite de la technique et le dépérissement de la civilisation. Dans le monde d'aujourd'hui, la complication des sciences conduit pourtant à une simplification inévitable. Les savants de toutes branches approchent le point où tout se rencontre. Le mathématicien, le physicien, le chimiste, le naturaliste, le biologiste sont en conversation permanente entre eux, comme avec le philosophe et le poète. Le temps est court. L'homme est un dieu en puissance et la terre, a dit Bergson, une machine à fabriquer des Dieux. Mais elle est comme la forge du Vulcain ; elle empiète sur le domaine des Dieux. La machine vient au secours de la pensée. (Conférence donnée au Cénacle le 6 Novembre 1959).

Humaniste par excellence, penseur dans l'action, économiste par profession, homme politique par devoir, homme de lettres par inclination, Michel Chiha était né pour être un guide spirituel. Ses volumes d'essais, ses « propos dominicaux », ses poèmes de la « Maison des champs », ses conférences publiées aux Editions du « Cénacle », ses articles reproduits aux Editions du Trident sous le titre « Politique Intérieure » décèlent les qualités d'un des plus grands écrivains contemporains.

L'Université de Lyon l'a nommé Docteur Honoris Causa en 1953. Louis Pasteur Valléry Radot, de l'Académie Française, après avoir lu un passage extrait d'un de ses livres a dit : « Bien des Académiciens se sentiraient honorés s'ils réussissaient à écrire une des phrases que je viens de citer, où l'on ne dit admirer davantage le bonheur de l'expression ou la puissance de la pensée ».

Michel Chiha désintéressé pour sa personne, donnait une attention vigilante aux problèmes de la Société, de la nation et de l'Etat, avec la même compétence que dans le ménagement de l'économie dont il avait la charge. En lui, l'économiste, l'homme politique, le journaliste, l'écrivain, le poète ne faisaient qu'un. Il élevait les soins qu'il consacrait à chaque domaine particulier à la hauteur d'une philosophie, à l'instar d'un Louis Pasteur ou d'un Henri Poincaré.

* * *

L'œuvre de conciliation et d'unification accomplie au Levant névralgique d'émulation et d'antagonisme, proposait Michel Chiha pour un prix Nobel de la Paix, comme l'amplitude de sa pensée et la pureté de ses écrits le recommandaient pour un prix Nobel de Littérature.

Les recueils de ses poèmes, de ses articles et de ses conférences, figureront près de son portrait au Pavillon Libanais de la Cité Universitaire en rappel permanent de son humanisme et de son enseignement politique, économique et social.